

FICHE PAYS

# CONGO



## Procédure d'exportation en France

### Documents à fournir au transitaire pour le dédouanement :

La liste de colisage avec le nombre de colis

### Le certificat de don avec :

La valeur des marchandises

Le poids

Le volume

### S'il s'agit d'un véhicule :

Une carte grise originale

## Contact

### Ambassade du Congo à Paris

37 bis rue Paul Valéry – 75016 PARIS cedex 16

**Tél. : 01 45 00 60 57**

Fax : 01 40 67 17 33

### Direction Générale des Douanes

Internet : <http://www.douanes.gouv.cg>

## Procédure de dédouanement

Le commissionnaire en douane lève une déclaration en détail.

Il se rend avec la déclaration et les autres pièces au Bureau des douanes compétent. Après contrôle de la recevabilité le dossier sera enregistré et déposé.

Au-dessus de 3 millions de francs CFA il y a une procédure d'inspection obligatoire des marchandises.

Un maximum de 5 jours est requis pour le dédouanement des marchandises à partir de la date de dépôt d'un dossier complet des documents justificatifs.

## Fiche proposée par



**Mission Air**  
La logistique solidaire

### Président

P. Lespect

### Directeur

L. Keuchkerian

114 Avenue du Taillan Médoc  
33320 Eysines (Gironde)

**Tél. 05 56 28 84 50**

Fax : 05 56 28 72 66

[contact@mission-air.com](mailto:contact@mission-air.com)

[www.mission-air.com](http://www.mission-air.com)

## Articles prohibés

- Déchets alimentaires
- Jouets à caractère dangereux et en rapport avec la guerre.
- Des contrôles pour protéger les consommateurs, les animaux vivants, les végétaux, l'environnement
- Le sucre et la farine de blé (monopole, quotas et licences)
- Matières précieuses sous licence